



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

LE JOURNAL
SPIROU

#SPIROU4RIGHTS

70

ANS

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

#STANDUP4HUMANRIGHTS

En 2018, nous célébrons le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 30 articles, ce texte pose les bases des droits civils et politiques ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels des êtres humains.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée à Paris, le 10 décembre 1948, par l'Assemblée générale des Nations Unies. Rédigée par différentes personnes de nationalités et de milieux variés, c'est un texte fondateur qui articule les droits et libertés de tout être humain.

« Où commencent les droits universels, après tout ? Ils commencent près de chez soi, en des lieux si proches et si petits qu'on ne peut les voir sur aucune carte du monde. Ils constituent pourtant l'univers personnel de chacun : le quartier où l'on vit ; l'école ou l'université que l'on fréquente ; l'usine, la ferme ou le bureau où l'on travaille. C'est là que chaque homme, chaque femme et chaque enfant aspire à l'équité dans la justice, à l'égalité des opportunités et à la même dignité sans discrimination. Si dans ces lieux les droits sont dénués de sens, ils n'en auront guère davantage ailleurs. Si chacun ne fait pas preuve du civisme nécessaire pour qu'ils soient respectés dans son entourage, il ne faut pas s'attendre à des progrès à l'échelle du monde »

Eleanor Roosevelt, discours prononcé le 27 mars 1958 à l'occasion du dixième anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



Eleanor Roosevelt tenant la Déclaration universelle des droits de l'homme.

© UN Photo (1949)



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME

Le Haut-Commissariat promeut et protège les droits et les libertés consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et en favorise leur exercice concret. À travers la voix et le travail de la Haut-Commissaire et de 1 200 collaborateurs présents dans plus de 72 pays, le Haut-Commissariat vise à faire des droits de l'homme une réalité pour les citoyens du monde entier.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme est la principale entité au sein de l'ONU en charge de la promotion et de la défense des droits de l'homme. Formé en 1993, il a au fil des années renforcé sa présence sur le terrain afin d'accompagner la mise en œuvre des normes internationales des droits humains et se rapprocher de ceux qui en avaient le plus besoin.

Depuis septembre 2018, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme est Madame Michelle Bachelet.



LE JOURNAL SPIROU

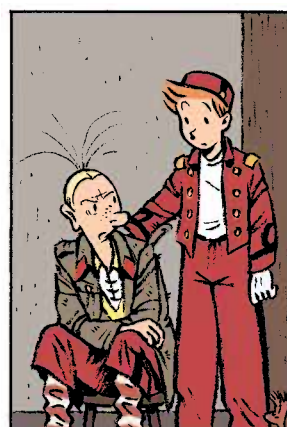
80 ANS D'HUMANISME

Depuis sa création en 1938, le journal SPIROU a véhiculé les valeurs humaines par ses auteurs phares et ses personnages emblématiques. Régulièrement, l'hebdomadaire familial a dénoncé, défendu, questionné, soutenu. Il s'est indigné et a permis à des générations de s'ouvrir sur les problèmes qui nous entourent. De manière bienveillante et humoristique. En évitant le jugement et en tentant d'être pluraliste. Toutes époques confondues, SPIROU a été porteur de valeurs d'ouverture, de respect et de tolérance.

C'est donc tout naturellement que le Haut-Commissariat a choisi Spirou comme Défenseur des droits de l'homme.



2010
Dessin du Petit Spirou pour Cap 48, opération belge de solidarité envers les personnes handicapées. Tome et Janry.



UN PERSONNAGE DANS LA TOURMENTE DU MONDE

De tout temps, le personnage de SPIROU a combattu les inégalités, protégé le faible et fait preuve de courage et de générosité. Après un premier album en 2008 (*Le Journal d'un ingénu*), l'auteur Émile Bravo continue en 2018 avec *Spirou L'espoir malgré tout*. Nous sommes en 1940, la Guerre a démarré. Comment Spirou et Fantasio vont-ils traverser ce conflit mondial ? Avec héroïsme... ou simplement humanisme ? Comment un adolescent qui tient les portes dans un hôtel peut-il se révéler et devenir le jeune aventurier consciencieux que nous connaissons ? On retrouve, dans son comportement, certaines des valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



SPIROU, AMI, PARTOUT, TOUJOURS... ET DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME !

Quand on parle de SPIROU, on pense immédiatement à l'humour et à l'aventure. Et cela depuis 80 ans déjà. Et pourtant, SPIROU, ce n'est pas que ça. C'est également un journal qui a toujours prôné des valeurs telles que le respect de l'autre, le refus de la tyrannie, la justice, etc.

SPIROU a voulu commémorer les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme à travers un numéro spécial. Dans ce journal réalisé en partenariat avec le Haut-Commissariat, des auteurs du 9^e art se sont associés pour illustrer en bande dessinée les 30 articles de la Déclaration.

Le numéro 4200 a pour volonté de faire découvrir chacun des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme illustré par des auteurs aussi prestigieux qu'Émile Bravo, Libon, Nob, Brice Cossu et Olivier Bocquet, Delaf et Dubuc, Batem, Laurent Verron, Yoann et Fabien Vehlmann, Cyprien et Paka, Pascal Jousselin,

mais aussi Yves Sente et André Juillard, Derib, Achdé, Philippe Geluck... Car oui, ce n'est pas seulement la galaxie SPIROU qui participe à ce numéro spécial, mais aussi Lucky Luke, Blake et Mortimer, le Chat et plein d'autres grands héros, bref : **C'EST TOUT LE 9^e ART QUI SOUTIENT LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME !**



Article 29 : Tout individu a des responsabilités envers la communauté dans laquelle le développement de sa personnalité est possible. La loi doit garantir les droits fondamentaux. Elle doit veiller à ce que le respect de ces droits soit mutuel.



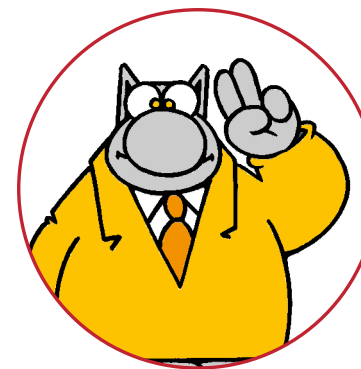
UN NUMÉRO DU JOURNAL SPÉCIAL DROITS DE L'HOMME

Parution le mercredi 10 octobre 2018.
2,50 € - 3,50 CHF
Poster inédit

Dans le cadre de cette opération, le journal SPIROU fera un don financier aux droits de l'homme.



Les articles de la Déclaration universelle sont présentés sous leur version simplifiée. Les opinions exprimées dans les dessins n'engagent que les auteurs qui ont laissé libre cours à leur inventivité, à leur humour, à leur talent ...

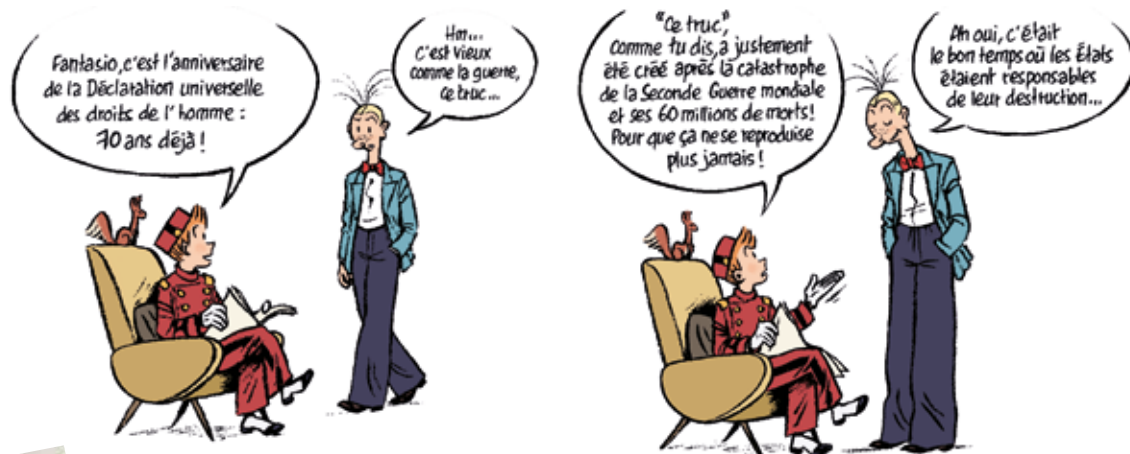


LE SIGNE DE SPIROU

Vous aussi, faites LE SIGNE DE SPIROU pour affirmer votre engagement pour les droits de l'homme et **partagez-le sur vos réseaux sociaux avec le hashtag #spirou4rights !**

Ensemble, défendons les droits de l'homme !





L'ORIGINE DU SIGNE

Émile Bravo est le créateur du signe de Spirou. Mais loin d'avoir pris la grosse tête, il reste au contraire lucide sur son rôle, comme sur celui de l'ONU d'ailleurs...

Spirou fasse un signe qui ne soit ni un salut militaire ni un salut de scout. Je me suis donc inspiré du geste que je fais, moi, en disant « Salut la compagnie ! », quand je rentre dans un endroit où je ne connais personne. Ça va bien à Spirou, ce geste sympa et un peu rétro.

Que l'ONU parle aux enfants via Spirou te semble donc une bonne idée ?

E.B. : Oui, car les enfants, qui représentent l'avenir de la planète, sont plus ouverts que les adultes ! Alors que beaucoup de gens pensent que l'homme est fondamentalement mauvais, moi je reste persuadé que sa nature est bonne. Ne serait-ce que parce que j'en suis un et que je ne suis pas si mauvais que ça ! (rires)

Alors, ça fait quoi d'être Champion des droits de l'homme ?

ÉMILE BRAVO : Le Champion, c'est Spirou ! Moi, je n'aime pas trop me mettre en avant... Si Spirou a été choisi comme représentant de l'ONU pour les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est parce qu'il est humaniste et populaire. Cette popularité, il la doit aux auteurs qui l'animent depuis 80 ans. Moi, je n'ai apporté qu'une petite pierre...

Comment est né le signe de Spirou que va utiliser l'ONU ?

E.B. : Ce dessin a été réalisé il y a dix ans, mais je ne sais plus dans quelles circonstances ! Si l'ONU pense qu'il peut être utile, tant mieux ! Ce dont je me rappelle, c'est que je voulais que



Retrouvez Émile Bravo en train de dessiner le signe de Spirou : <http://www.standup4humanrights.org/en/hr-champions-spirou.html>

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

Parallèlement à la parution du numéro spécial du journal SPIROU, une exposition consacrée à SPIROU et aux DROITS DE L'HOMME sera inaugurée, le 8 octobre 2018, au siège des Nations Unies à Genève. Elle sera aussi présente à Erevan, dans le cadre du XVII^e Sommet de la Francophonie, mais aussi à Bamako, en Suisse et à Bruxelles.

UNE EXPOSITION QUE TOUT LE MONDE POURRA TÉLÉCHARGER ET DIFFUSER

La même exposition sera disponible, dès le 8 octobre, sous forme de PDF téléchargeable en trois langues : français, espagnol, anglais.

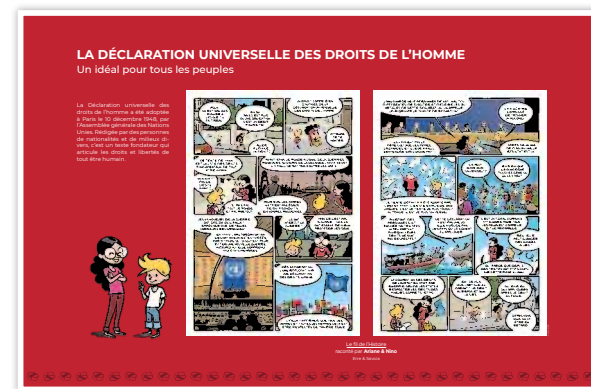
Elle pourra être imprimée par les écoles, collectivités, entreprises...

Sites pour le téléchargement :

www.wbi.be/spirou4rights

www.standup4humanrights/spirou

www.spirou.com/ONU



L'AGENDA DE L'EXPOSITION SPIROU4RIGHTS

Au Palais des Nations (Genève, Suisse)
du 8 au 19 octobre

Au Palais Wilson (Genève, Suisse)
du 22 octobre au 2 novembre

Au Sommet de la Francophonie (Erevan, Arménie)
du 7 au 13 octobre

À l'Ambassade belge (Bamako, Mali)
du 22 au 24 novembre 2018

Au Palais d'Egmont (Bruxelles, Belgique)
le 10/12, soit le jour même de l'anniversaire de la Déclaration, lors d'une journée organisée par le Ministère des Affaires Etrangères de Belgique en présence de 3000 jeunes avec une sharing-box incitant les jeunes à faire le signe de Spirou

Dans le centre commercial MAL d'Avry-Centre (Suisse)
du 9 au 16 octobre

Au festival BD de BDMania (Belfaux, Suisse)
du 4 au 6 novembre



WEBTOON

Quelques planches de ce projet ont été adaptées en webtoons, spécialement pour être lues sur les smartphones.

www.spirou.com



MERCI À NOS PARTENAIRES



RELATIONS MÉDIAS

FRANCE

Mathieu Poulhalec
01 70 38 56 40 - 06 83 21 98 35
poulhalec@dupuis.com

BELGIQUE

Sophie Dumont
071 600 593 - 0496 555 754
dumont.s@dupuis.com

SUISSE

Anne-Catherine Barret
021 651 64 60 - 079 251 20 50
acbarret@dargaudsuisse.ch



www.wbi.be/spirou4rights
www.standup4humanrights/spirou
www.spirou.com/onu